Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260227-DECM26_27_02_07-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE LA TRINITE-PORHOET

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel PHILIPPE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 14
Date de convocation : 19 février 2026

PRESENTS : MM. PHILIPPE Michel - PINEL Joël - THOMAS Angélique - AUTIN Michel - PORTIER Brigitte - LE GENTIL Monique - LAUNAY Loïc - LESPERT Gaylord - LE BORGNE Yannick - GILLET Nelly - TRAVERS Didier - LE CAM Gérard - HERVE Ludivine

ABSENTS : VETIL Christophe ayant donné pouvoir à Y. LE BORGNE - SALAUN Silvana

SECRETAIRE : conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme M. Gérard LE CAM, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DECM2026.27.02-07 : BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 :

Rapporteur : Joël PINEL, Adjoint

Après rappel des résultats du compte administratif de l'exercice 2025 - BUDGET COMMUNE, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat à la Clôture de l'ex. 2024	Part affectée à investissement Ex. 2025	Résultat de L'exercice 2025	Solde RàR	Résultat de clôture 2025
INVESTISSEMENT	-274 906,23	0.00	194 528,88	-22 181,00	-102 558,35
EXPLOITATION	686 835,88	274 906,23	154 537,92	//////////////////	566 467,57

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260227-DECM26_27_02_07-DE

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2025	566 467,57
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068) Solde disponible affecté comme suit : - affectation complémentaire en réserves (c/1068) - affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002)	 102 558,35 463 909.22
Total affecté au c/ 1068	**102 558,35**

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

G. LE CAM

Le Maire,

MAIRIE DE LA TRINITE-PORHOET

M. PHILIPPE